

**Soutien à différentes actions dans le  
domaine de l'animation économique**

**Rapport n° CP/2014/599**

**Service gestionnaire :**

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général une participation financière à diverses actions menées dans le domaine de l'animation économique.

**1) CMA – 4<sup>ème</sup> Salon de la création-reprise d'entreprise « Créer sa Boîte en Alsace »**

La Chambre de Métiers d'Alsace (CMA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de STRASBOURG et du Bas-Rhin (CCISBR) organisent conjointement le 18 novembre 2014 la quatrième édition du Salon de la création-reprise d'entreprises intitulé « Créer sa boîte en Alsace ». Cette manifestation se déroulera au Palais de la Musique et des Congrès de STRASBOURG. Elle est organisée dans le cadre des Journées de l'Entrepreneur au plan national et de la Semaine de l'Entrepreneur Européen à l'échelle de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Près de 1.200 porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprises ont participé à la troisième édition de ce salon en 2013.

L'objectif de la manifestation est d'accueillir en un même lieu les créateurs et repreneurs d'entreprises mais aussi les dirigeants d'entreprises qui recherchent les solutions les plus adaptées à leur développement ou à la cession de leur activité. Cet événement réunira ainsi une soixantaine d'opérateurs alsaciens de la création, de la reprise et du développement d'entreprises. Les visiteurs pourront également prendre part, tout au long de la journée, aux conférences et aux ateliers pour faire bénéficier les porteurs de projets des conseils et de l'expertise des professionnels. Le budget global de la manifestation s'élève à 186.000 € et se décompose comme suit :

<b>Dépenses</b>	<b>€ HT</b>	<b>Recettes</b>	<b>€ HT</b>
Agence de communication	5.000,00	CCI/CMA	86.600,00
Communication/animation	49.000,00	Exposants	69.500,00
Imprimeur	3.200,00	Communications payantes	2.900,00
Location PMC/ location scanner de badges, goodies	51.100,00	Subvention CUS	10.000,00
Charges administratives	73.000,00	Subvention CG 67	5.000,00
Repas	4.700,00	Subvention Région	8.000,00
		Partenariat CMA	2.000,00
		Subvention MEFE	2.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>186.000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>186.000,00</b>

A noter qu'un stand est gracieusement mis à disposition du Conseil Général du Bas-Rhin lors du salon. Le Service Insertion et Emploi sera présent au titre du RSA et l'ADIRA présentera aux porteurs de projets ses possibilités d'accompagnement. L'an passé la Commission Permanente du Conseil Général a accordé une subvention de **5.000,00 €** à la Chambre de Métiers d'Alsace au titre de l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du salon « Créer sa boîte » et la CMA sollicite le renouvellement de la participation départementale pour le salon organisé en 2014.

## **2) CMA – Concours « Les Odyssées des Entrepreneurs » - 2014**

La Chambre de Commerce de Strasbourg et du Bas-Rhin et la Chambre de Métiers d'Alsace, section Bas-Rhin, organisent le concours des Odyssées des Entrepreneurs 2014. Ce concours est destiné à promouvoir la création/reprise d'entreprises dans le Bas-Rhin, en mettant en avant de jeunes entreprises à la réussite exemplaire. Le concours organisé au niveau bas-rhinois conjointement entre la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin et la section du Bas-Rhin de la Chambre de Métiers d'Alsace permettra de décerner : 2 Grands Prix de l'Entrepreneur 2014 (un ressortissant CCI et un ressortissant CMA), 2 Prix de l'Entrepreneur 2014 et 2 Prix Ulysse 2014 (jeunes entreprises innovantes).

Le concours des Odyssées des Entrepreneurs 2014 est doté de prix d'une valeur totale de 32 000 €, répartis entre les 6 entreprises récompensées. Ces prix sont composés de prestations offertes par les partenaires du concours (formation, communication, web...). La remise des prix du concours des Odyssées 2014 aura lieu lors d'une soirée événementielle le 19 novembre 2014 à l'espace André Malraux de Geispolsheim (devant 250 dirigeants d'entreprises et décideurs économiques bas-rhinois) dans le cadre de la Semaine de l'Entrepreneur Européen. Le Conseil Général du Bas-Rhin est sollicité à hauteur d'un montant de **4.000 €** en tant que partenaire remettant un trophée à l'un des lauréats lors de la soirée des Odyssées.

## **3) Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace – Stratégie 2014 pour le développement des métiers d'art en Alsace**

La Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA) organise chaque année des manifestations visant à promouvoir l'artisanat d'art en Alsace. Elle fédère actuellement plus de 160 entreprises créatives. Depuis 2006, la FREMAA s'est engagée dans une stratégie favorisant le développement et la promotion des métiers d'art qui se traduit par l'élaboration d'un programme d'actions annuel en faveur des métiers d'art.

Ce programme permet à la FREMAA de présenter à ses partenaires institutionnels (Etat, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Communauté Urbaine de Strasbourg, Chambre de Métiers d'Alsace) une programmation globale répartie autour de 2 axes : représenter et défendre le secteur des métiers d'art, accompagner ses adhérents pour accroître leur efficacité économique. La proposition de partenariat pour 2014 porte essentiellement sur :

1) L'organisation de l'exposition « Empreintes de Créateurs » qui a eu lieu à Haguenau du 25 au 27 avril 2014. Ce sont 45 professionnels (verriers, céramistes, créateurs de vêtements, bijoutiers, marqueteur, graveur sur métal, brodeuses, feutrières, créateurs de luminaires) qui ont pu présenter leurs créations en alliant gestes ancestraux et innovation.

2) L'organisation de « RESONANCE[S] », 3<sup>ème</sup> Salon Européen des Métiers d'Art qui se tiendra au Parc Expo Strasbourg Wacken du 7 au 11 novembre 2014. Cette action phare, forte de son succès de l'an passé (17 000 visiteurs), rassemblera environ 170 créateurs européens qui présenteront les dernières tendances des métiers d'art au regard de la création, de l'innovation et du design.

Le budget prévisionnel de la FREMAA au titre de ces deux actions exceptionnelles, s'élève à 334 389 €. La FREMAA sollicite une participation départementale de 9 600 € au titre du programme partenarial 2014. Les autres partenaires sollicités sont :

➤ Conseil Régional d'Alsace	30.000 €
➤ Ville de Haguenau	5.833 €
➤ CUS	58.000 €
➤ Ateliers d'Art de France	50.000 €
➤ DRAC	6.000 €
➤ Sponsors	8.836 €

A noter qu'un crédit de 9 600,00 € est inscrit au budget primitif 2014, comme l'an passé, au titre du partenariat avec la FREMAA.

#### **4) Corporation Obligatoire des Patrons Tapissiers-Décorateurs et Selliers du Bas-Rhin – « Portes ouvertes chez les Tapissiers-Décorateurs » du 26 au 28 septembre 2014**

La Corporation Obligatoire des Patrons Tapissiers-Décorateurs et Selliers du Bas-Rhin organise du 26 au 28 septembre 2014, sur l'ensemble du territoire du Bas-Rhin, un événement intitulé «Portes ouvertes chez les Tapissiers-Décorateurs». La Corporation, présidée par M. Pascal FUNFROCK de Marlenheim, compte 69 adhérents à ce jour.

Les objectifs de ce week-end sont la promotion du savoir-faire artisanal des tapissiers-décorateurs, la promotion des formations et la découverte de ce métier méconnu notamment par le jeune public. Les visiteurs pourront découvrir dans les ateliers les tissus d'une qualité haut de gamme et bénéficieront d'une présentation du savoir-faire des professionnels. La corporation souhaite renouveler cette opération tous les deux ans en alternance avec « Les étoffes du Pavillon » qui s'est déroulée en 2013 au Pavillon Joséphine et qui a bénéficié d'une subvention d'un montant de 2 000 €, son état des dépenses définitives s'étant élevé à 28 323 €.

Le budget prévisionnel pour les journées « Portes Ouvertes » de septembre 2014 est établi à hauteur de 11 250 € avec une participation départementale souhaitée de 2 500 € (1 600 € attendus de la CMA et 2 500 € de la Région Alsace).

Par délibération en date du 25 octobre 2010, le Conseil Général a fixé son intervention selon les modalités suivantes : taux d'intervention de 10 % du coût de l'opération, dans la limite d'une subvention de 2.000 € par opération. En application de ce dispositif, le montant de l'aide départementale pourrait s'élever à **1 125 €** au maximum.

#### **5) Association FOND'ACTION Alsace**

Depuis 1985, la « Fondation Alsace » s'est fixé pour objectif de faire connaître et récompenser des alsaciens et des alsaciennes, de naissance ou de cœur, qui par leurs initiatives ou leur savoir-faire symbolisent le dynamisme et le rayonnement de l'Alsace en France et à l'étranger. Depuis 2007, « Fondation Alsace » est devenue « Fond'Action Alsace » pour se conformer aux nouvelles dispositions législatives concernant les fondations.

L'activité principale de l'association, présidée par M. Francis HIRN, réside dans la remise des prix récompensant la réussite exemplaire d'un alsacien porteur d'un projet original et innovant dans les domaines scientifique, économique, culturel, associatif et humanitaire..., et dont l'image rejaillit sur l'ensemble de la région.

Les Prix FOND'ACTION ALSACE sont matérialisés par des Trophées - l'association ne remettant pas d'argent - remis lors d'une cérémonie de remise des prix, qui se tiendra le 24 octobre prochain à l'espace culturel « le Parc » à Ribeauvillé.

FOND'ACTION ALSACE remet habituellement les prix suivants :

- 1 « Prix d'honneur »
- 1 « Prix Guy Ourisson »
- 1 « Prix spécial »
- 1 « Prix spécial développement durable »
- des « Prix talent d'avenir.

Le budget 2014 s'élève à 96 000 euros, destiné pour moitié aux achats et charges diverses (organisation de la cérémonie de remise des prix, communication et site internet, location

de bureau, fournitures diverses, ...), et pour moitié au versement des salaires et charges sociales.

Les recettes de l'association proviennent des collectivités alsaciennes (Région : 7 500 € ; Département du Haut-Rhin : 4 000 €), des partenaires privés à hauteur de 58 000 € (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Aquatique Show, Croisieurope, ...), et des cotisations (16 000 €).

Le Département participe au financement de l'association depuis plus de dix ans. Depuis 2013, cette subvention s'élève 5 760 €. Il est proposé de reconduire ce montant de subvention pour l'année 2014.

La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, réunie le 15 septembre 2014, s'est prononcée favorablement sur ces demandes.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputables sur les enveloppes budgétaires dont la situation est donnée ci-dessous :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
25877	65-6574-91	9 600,00 €	9 600,00 €	9 600,00 €
17593	65-6574-91	30 000,00 €	12 500,00 €	10 125,00 €
15066	65-6574-90	5 760,00 €	5 760,00 €	5 760,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer, au titre d'actions menées dans le domaine de l'animation économique, les aides suivantes :*

- à la Chambre de Métiers d'Alsace :

*1° une subvention de 5.000 € au titre de l'organisation du 4ème salon de la création reprise d'entreprises "Créer sa boîte en Alsace" qui se déroulera le mardi 18 novembre 2014 au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg*

*2° une subvention de 4.000 € au titre de l'organisation du concours des "Odyssées des Entrepreneurs 2014" dont la remise des prix aura lieu le 19 novembre 2014 à l'Espace Malraux de Geispolsheim*

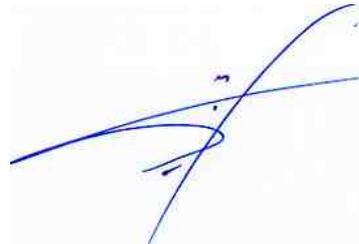
- à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace, dans le cadre de son programme partenarial, une subvention de 9.600 € au titre de l'organisation, d'une part, de l'exposition "Empreintes de Créateurs" qui a eu lieu à Haguenau en avril 2014 et, d'autre part, du 3ème Salon Européen des Métiers d'Art "RESONANCE[S]" qui se tiendra du 7 au 11 novembre 2014 au Parc Expo Strasbourg Wacken

*- à la Corporation Obligatoire des Patrons Tapissiers-Décorateurs et Selliers du Bas-Rhin, une subvention de 1.125 € au titre de l'organisation du 26 au 28 septembre 2014 de l'événement intitulé "Portes Ouvertes chez les Tapissiers-Décorateurs"*

*- à l'association Fond'action Alsace, une subvention de 5 760 € au titre des actions menées en 2014.*

Strasbourg, le 22/09/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Guy-Dominique KENNEL